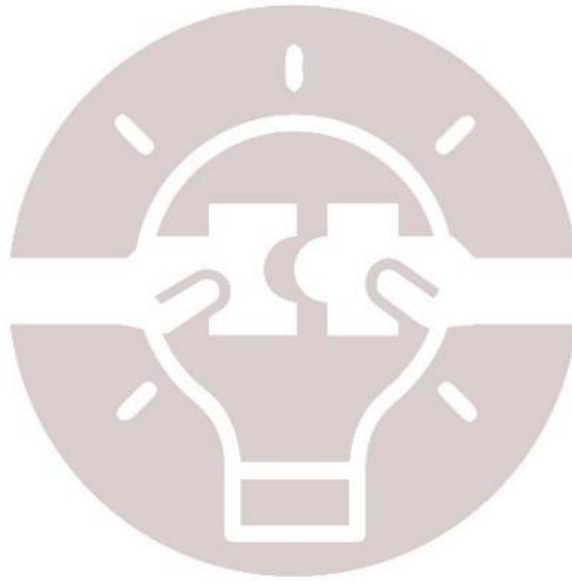


# CYCLE DE CO-PRODUCTION



## CALENDRIER DU CYCLE DE CO-PRODUCTION « Piloter et suivre les programmes liés à l'abattement TFPB en Essonne : se saisir collectivement des enjeux et co-produire un guide d'utilisation départemental »

De **JUIN 2022** à **JANVIER 2023**

En 2022, Ressources Urbaines, en partenariat à la préfecture de l'Essonne et l'Aorif, déploie un cycle dédié aux enjeux de gestion de l'ATFPB dans le département.

Accès gratuit • Inscription obligatoire

Contact : Louise NICOLAS-SOURDOT •

[louise.nicolas-sourdout@ressourcesurbaines.org](mailto:louise.nicolas-sourdout@ressourcesurbaines.org) • 07 50 09 39 78



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AORIF**

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
D'ILE-DE-FRANCE

## OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

- Accompagner une dynamique de réseau inter-acteurs autour de l'utilisation de l'ATFPB ;
- Permettre la montée en compétences sur les enjeux de l'ATFPB ;
- Soutenir l'élaboration d'un guide de référence essonnien pour les professionnel.le.s concerné.e.s par la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'actions de l'ATFPB.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La réussite de ce cycle repose sur la **mobilisation partenariale des acteur.rice.s, notamment lors des temps de co-production.**

Ressources Urbaines s'appuie sur les principes de l'intelligence collective pour alimenter les contenus de formation et faire émerger une dynamique collaborative autour de l'élaboration du guide.

En fonction des objectifs de chaque réunion, l'animation reposera sur l'alternance entre des apports théoriques et des méthodes s'appuyant sur l'intelligence collective.

## LES DIFFERENTS FORMATS QUI CONSTITUENT LE CYCLE

- **Temps de réseau** : par groupes de pairs, ces temps sont dédiés aux échanges d'expérience et partage des problématiques rencontrées sur le terrain.
- **Temps de co-production** : en inter-acteur.rice.s, ces temps visent, par

l'animation de l'intelligence collective, à faire émerger les ambitions collectives et à alimenter le guide de référence départemental.

- **Temps de qualification** : en inter-acteur.rice.s, ces séances permettront aux professionnel.le.s et autres acteur.rice.s qui le souhaitent de (re)découvrir les fondamentaux du cadre légal de l'ATFPB et de son utilisation.

## PUBLICS CONCERNES

Ce cycle s'adresse aux professionnel.le.s et habitant.e.s parties prenantes de la gestion de l'ATFPB en Essonne :

- Les bailleurs sociaux et leurs représentant.e.s (responsables de sites, agent.e.s DSU) ;
- Les collectivités territoriales (élu.e.s, chef.fe.s de projets Politique de la Ville, chargé.e.s de GUSP) ;
- Les représentant.e.s d'instances de participation habitante (conseils citoyens, amicales de locataire, etc.) ;
- Les délégué.e.s du préfet et agents de la DDT de l'Essonne.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous vous remercions de nous indiquer tout **désistement**, dans la mesure du possible au plus tard 48h avant le début de la formation par courriel :

[louise.nicolas-sourdout@ressourcesurbaines.org](mailto:louise.nicolas-sourdout@ressourcesurbaines.org)

**Inscrivez-vous en cliquant ICI**



### LIEU

Maison Départementale de l'Habitat  
1 boulevard de l'Ecoute S'Il Pleut  
91000 Evry-Courcouronnes

#### En RER/Bus :

- Depuis Evry-Courcouronnes Centre, ligne 402/405/407, arrêt « Jacques Prévert » ou « Parc des Loges ».
- Depuis Orangis Bois de l'Epine, ligne 402 jusqu'à l'arrêt « Parc des Loges » ou ligne 405 jusqu'à l'arrêt « Clinique ».

#### En voiture :

- Stationnement gratuit rue Jean Anouilh derrière la MDH
- Stationnement payant aux abords du C. Cial Evry 2

## CALENDRIER DU CYCLE

SEQUENCES	DATE	CONTENU	PUBLIC CONCERNE
<b>1</b> Lancement du cycle	<b>Mercredi 22 juin</b> 14h00 à 17h30	Inauguration du cycle et présentation de ses objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tou.te.s les acteur.rice.s parties prenantes de l'utilisation de l'ATFPB</li> </ul>
<b>2</b> Réseau dédié aux bailleurs	<b>Mardi 12 juillet</b> 14h30 à 17h	Partage des expériences et des enjeux entre représentant.e.s des bailleurs essonniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bailleurs et leurs représentant.e.s</li> </ul>
<b>3</b> Qualification	<b>Mardi 6 septembre</b> 13h30 à 16h30	Cadre légal de la TFPB et rôle des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités territoriales (chef.fe.s de projets Politique de la Ville, chargé.e.s de GUSP)</li> <li>Autres publics intéressés</li> </ul>
	<b>Mardi 6 septembre</b> 17h à 19h (à confirmer)	Sensibilisation des élu.e.s aux enjeux stratégiques de l'ATFPB en Essonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elu.e.s et Directions</li> </ul>
<b>4</b> Co-production	<b>Jeudi 29 septembre</b> 9h à 17h30	<i>Le contenu des séquences de co-production sera établi en fonction des besoins et objectifs partagés au sein des séquences précédentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bailleurs et leurs représentant.e.s</li> <li>Collectivités territoriales</li> <li>Délégué.e.s du préfet et agent.e.s de la DDT de l'Essonne</li> </ul>
<b>5</b> Co-production	<b>Mardi 18 octobre</b> 9h à 17h30		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bailleurs et leurs représentant.e.s</li> <li>Collectivités territoriales</li> <li>Délégué.e.s du préfet et agent.e.s de la DDT de l'Essonne</li> </ul>
<b>6</b> Co-production	<b>Mardi 08 novembre</b> 9h à 17h30		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bailleurs et leurs représentant.e.s</li> <li>Collectivités territoriales</li> <li>Délégué.e.s du préfet et agent.e.s de la DDT de l'Essonne</li> </ul>
<b>7</b> Qualification	<b>Mardi 22 novembre</b> 9h à 17h30	Impliquer les habitant.e.s dans le suivi de l'ATFPB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bailleurs et leurs représentant.e.s</li> <li>Collectivités territoriales</li> <li>Délégué.e.s du préfet et agent.e.s de la DDT de l'Essonne</li> <li>Représentant.e.s d'instances de participation habitante</li> </ul>
<b>8</b> Conclusion du cycle	<b>Janvier 2023</b> <i>Date à venir</i>	Restitution et validation finale collective du guide départemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tou.te.s les acteur.rice.s parties prenantes de l'utilisation de l'ATFPB</li> </ul>



**S'INSCRIRE**